



## BULLETIN D'INSCRIPTION AU CLUB VELAY ATHLETISME LICENCE ATHLETISME SAISON 2021-2022

N° DE LICENCE FFA (7 chiffres ; n° identique à celui des années précédentes) : \_\_\_\_\_ ou Nouveau licencié

NOM : \_\_\_\_\_ PRÉNOM : \_\_\_\_\_

DATE DE NAISSANCE : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ SEXE : M  F

Adresse : \_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_  
(obligatoire pour recevoir sa licence ; en **MAJUSCULE** et **LISIBLE**)

Tel Portable (obligatoire) : \_\_\_\_\_ Téléphone parent : \_\_\_\_\_  
(obligatoire pour les mineurs)

Fait le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**Signature et cachet du club : Velay Athlétisme**  
5 Rue Francheterre  
43000 LE PUY EN VELAY  
Tél Président Serge DUBOIS 06 07 08 22 75  
Mail : [velay.athle@yahoo.fr](mailto:velay.athle@yahoo.fr)  
Site web : [www.velay-athletisme.fr](http://www.velay-athletisme.fr)

**Signature du licencié :** \_\_\_\_\_

### POUR LES MINEURS : AUTORISATIONS PARENTALE

Je soussigné(e) \_\_\_\_\_, autorise ma fille, mon fils \_\_\_\_\_  
à pratiquer athlétisme dans le cadre du club V.A. pour la saison 2021-2022.

J'autorise également les responsables à :

- faire pratiquer les soins d'urgence sur mon enfant en cas de nécessité,
- utiliser l'image de mon enfant à des fins d'illustration sur le site web du club et sur les réseaux sociaux (vous pourrez à tout moment demander le retrait d'une image si vous le souhaitez).

Je m'engage à respecter la charte des parents (voir document intitulé « informations pratiques »).

J'accepte le règlement intérieur dont j'ai pris connaissance sur le site [www.velay-athletisme.fr](http://www.velay-athletisme.fr)

Fait le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

**Signature responsable légal :** \_\_\_\_\_

**Licence choisie** (catégorie définie selon l'année de naissance- cf tableau)

- Athlé Découverte : Eveil Athlétique et Poussins 90 €
- Athlé Compétition : de Benjamins à Masters 100 €
- Athlé Running - Santé ("Loisirs") 100 € (permet de participer aux courses hors championnats de France)
- Athlé Encadrement Gratuit

**Réductions (à fournir avec le bulletin d'inscription complété)**

**Montant à déduire ↓**

- A partir du 2<sup>ème</sup> membre de la même famille (joindre justificatif) - 10 €
- Pass'Région (joindre la copie de la carte) - 30 €
- Chq ANCV / Chq Loisirs Jeunes (joindre les chèques) - ..... € (entre -7,80 € et -39 €)
- Pass Sport (joindre copie du courrier du Ministère) - 50 €
- Agglo Atout Sport (joindre flyer complété) - 30 €

## CATEGORIES

Pour connaître sa catégorie, il ne faut pas se référer à l'âge qu'on a en septembre, au moment de l'inscription, mais bien à l'âge qu'on aura à partir du 1<sup>er</sup> novembre (décisions FFA).

<b>CATEGORIES</b> valables pour la saison 2021-2022 (applicable à partir du 01/11/2021)	
CATEGORIES	Nés en :
Masters - Vétérans	1987 et avant
Seniors	1988-2000
Espoirs	2001-2002-2003
Juniors	2004-2005
Cadets	2006-2007
Minimes	2008-2009
Benjamins	2010-2011
Poussins	2012-2013
Ecole Athlétisme	2014-2015

### Infos réductions tarif licences - CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

**Pass Région** : être lycéen ou apprentis / Plus d'infos sur : <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr>

**Pass Sport** : avoir entre 6 et 18 ans ; être bénéficiaire de l'allocation de rentrée scolaire ou AEEH ; pour une inscription faite entre septembre et juin. Plus d'infos sur : <https://www.sports.gouv.fr>

**Agglo Atout sport** : avoir entre 5 et 15 ans ; sans condition de ressources ; résider dans l'une des 72 communes de la communauté d'agglomération du Puy-en-Velay ; s'inscrire avant le 31/10/21. Flyer à compléter. Engagement sur l'honneur (des contrôles seront faits par la Com d'Agglo).

**Attention : Agglo Atout Sport est non cumulable avec le Pass Région et le Pass Sport.**

**"Chèques loisirs" jeunes** : avoir entre 8 et 12 ans, résider au Puy-en-Velay, en fonction des ressources familiales. Consulter <http://www.lepuyenvelay.fr/sport-et-loisirs/Livret-loisirs-jeunes>

### CERTIFICAT MÉDICAL POUR LES MINEURS

Depuis le décret de mai 2021, le certificat médical n'est pas obligatoire, ni pour s'inscrire pour des compétitions, ni pour accéder à un club. Seul le questionnaire médical est à compléter et joindre au bulletin d'inscription (se le procurer sur le site <https://www.service-public.fr>).

# CERTIFICAT MEDICAL ADULTES

**DOCUMENT A RETOURNER**

**Articles L231-2 et suivants du Code du Sport – Articles D231-1 et suivants du Code du Sport:**

Les personnes qui demandent une Licence sportive, à l'exclusion des Non-pratiquants (Licence Athlé Encadrement), doivent produire un certificat médical **de non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition.**

Ce **certificat médical**, établi par un médecin de leur choix, doit être délivré suivant la réglementation en vigueur et être **daté de moins de six mois au 1<sup>er</sup> septembre 2021** ou à la date de la demande de création de la Licence sportive.

Il est **valable pour une durée de trois ans à la condition que la Licence sportive soit renouvelée chaque année.**

Le titulaire d'une Licence devra **renseigner un questionnaire de santé entre chaque renouvellement triennal du certificat médical.** Dans l'hypothèse où le sportif ne satisferait pas aux exigences de ce questionnaire, il sera tenu de fournir un nouveau certificat médical attestant l'absence de contre-indication, s'il souhaite renouveler sa licence

**Certificat Médical** (daté de moins de 6 mois au 01/09/2021)

**pris en application des articles L231-2 et suivants du Code du Sport**

(Licences Athlé Compétition, Athlé running, Athlé découverte et Athlé Santé)

Je soussigné(e), Docteur : \_\_\_\_\_

Demeurant à : \_\_\_\_\_

certifie avoir examiné ce jour M. / Mme : \_\_\_\_\_

Né(e) le : \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Demeurant à : \_\_\_\_\_

et atteste n'avoir pas constaté, à ce jour, de contre-indication à **la pratique de l'athlétisme en compétition**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_

Cachet et Signature du Médecin

## Questionnaire de Santé

### pris en application des articles D231-1 et suivants du Code du Sport

(Licences Athlé Compétition, Athlé running, Athlé découverte et Athlé Santé)

REPONDEZ AUX QUESTIONS SUIVANTES EN COCHANT OUI OU NON.	OUI	NON
Durant les douze derniers mois :		
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord du médecin ?		
Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour :		
Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc.) survenu durant les douze derniers mois ?		
Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
<b>NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié</b>		

- **Si vous refusez de répondre à ce questionnaire :** vous devez faire remplir le certificat médical ci-contre par votre médecin ou présenter un nouveau certificat médical.
- **Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :** vous devez consulter votre médecin avec ce questionnaire pour qu'il vous établisse un nouveau certificat médical.
- **Si vous avez répondu NON à toutes les questions :** vous n'avez pas à fournir un nouveau certificat médical et vous attestez de la véracité des réponses aux questions posées par votre signature ci-dessous.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_ / \_\_\_\_ / \_\_\_\_ Signature

**Entraînements piste SECTIONS JEUNES - Velay Athlétisme - 2021-2022**

<u>Lundi</u>	<u>Mardi</u>	<u>Mercredi</u>	<u>Jeudi</u>	<u>Vendredi</u>	<u>Samedi</u>
					<p>10h-12h : ½ fond CA-JU, Julien, Raphaël (Tri)</p> <p>10h-12h : BE-MI-CA et plus : Baptiste, Etienne, Mallaury</p>
	<p>15h-17h : classe athlé Lafayette : 2h, Baptiste.</p>	<p>13h30-15h : EA-PO, Baptiste</p> <p>15h-17h : BE-MI-CA-JU, Baptiste, Etienne</p>	<p>15h-17h : classe athlé Lafayette : 2h, Baptiste</p>		<p>13h30-14h30 : EA, Baptiste</p> <p>14h30-16h : PO, Baptiste</p>
<p>18h30-20h00 : BE-MI-CA et plus, Baptiste, Clément, Julien</p>			<p>18h30-20h : MI-CA et plus, Baptiste, Julien, Christophe</p>		

**Encadrants :**

- Baptiste Wilus (contrat salarié)
- Nicolas Bordellès : 06 45 64 12 93
- Mallaury Chapuis, 06 42 10 98 34
- Julien Chastang, 06 03 32 27 82
- Christophe Enjolras, 06 16 78 30 37
- Etienne Giroud, 06 18 27 65 98 \_\_\_\_\_
- Clément Tardy, 06 29 15 83 14

Catégories désignées : - EA : Éveils athlétiques, PO : Poussins, BE : Benjamins, MI : Minimes, CA : Cadets, JU : Juniors, ES : Espoirs, SE : Séniors, VE : Vétérans - Masters

Entraînements ADULTES - Velay Athlétisme - 2021-2022

<b>ADULTES</b>	<b>Référent Adultes : Serge Dubois 06 07 08 22 75</b>		
Compétition « route »	<b>Raphaël Bénézit</b> 06 61 41 83 64 Vincent Sauron Julien Imbert	Espoir Senior Master	Mardi Jeudi 18h30-20h
Compétition « trail »	<b>Nathalie Hallack</b> Frédéric Boudre Xavier Cheilletz	Idem	
Loisirs « route / trails »	<b>Serge Dubois</b> Franck Malartre Emmanuel Testud Amélie Borie ?	Idem	Lundi Mercredi Vendredi 18h30-20h
Loisirs "Team Ten" être capable de courir à 10 km/h max durant 45 mn environ	<b>Lise Valentin</b>	Idem	Mardi 18h30 - 20h 18h30-20h

## INFORMATIONS PRATIQUES

### INSCRIPTION

La prise d'une licence FFA auprès de *Velay Athlétisme* est définitive et ne sera en aucun cas remboursée quel qu'en soit la raison.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité et retardera la saisie de votre licence. La licence sera envoyée par la FFA à l'adresse mail indiquée sur le bulletin d'adhésion. Parfois elle arrive dans les spams, veuillez consulter ce dossier avant de contacter le secrétariat du club par mail [velay.athle@yahoo.fr](mailto:velay.athle@yahoo.fr)

### CHARTE DES PARENTS

Les parents jouent un rôle charnière entre l'ensemble des intervenants de notre association. Aussi nous comptons beaucoup sur votre soutien et votre accompagnement à nos côtés pour une bonne réussite de tous nos objectifs. Le rôle des parents est de **s'engager au moins une fois** (voire plusieurs fois si possible) à accompagner les athlètes lors des déplacements sportifs et respecter l'horaire des épreuves ; et s'engager à être bénévole lors des événements sportifs/festifs organisés par le club **au moins une fois** dans la saison.

**ADRESSE DU CLUB** : Désormais, tout courrier ou règlement doit être envoyé ou déposé à : Velay Athlétisme, 5 rue Francheterre, 43000 Le Puy-en-Velay.

### RENDEZ-VOUS DES ENTRAINEMENTS

Désormais les rendez-vous des entraînements toutes les catégories (sections jeunes, Loisir, etc...) ont lieu sous le panneau d'affichage du club situé au niveau des vestiaires (coté rivière) du complexe sportif de Massot. L'heure indiquée correspond au démarrage de l'entraînement. Prévoir un quart d'heure d'avance si vous avez besoin de vous changer.

### Y A-T-IL ENTRAINEMENT ?

La saison 2021/2022 débutera le lundi 6 septembre 2021 et prendra fin samedi 2 juillet 2022 (dernier entraînement). Lors des vacances scolaires, le dernier entraînement a lieu le 1<sup>er</sup> samedi qui débute les vacances et la reprise le lundi qui débute l'école.

#### **Entraînements hivernaux (novembre à mars)**

Pour les catégories jeunes (piste ou demi-fond), des entraînements peuvent être déplacés au Gymnase Marcel Pagnol ou au gymnase de Roche Arnaud. Ces changements de lieu vous seront confirmés pendant la saison.

### INFORMATIONS TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Nous faisons de notre mieux pour vous informer sur le site internet, par mail, par le réseau Face Book et parfois par SMS (sections jeunes).

Face Book étant très pratique, dès votre inscription, demandez à intégrer le groupe « V.A Family » et « Velay athlétisme »

### BÉNÉVOLAT

*Velay Athlétisme* compte entre 200 à 300 licenciés par saison. Son fonctionnement est possible grâce à l'engagement d'une dizaine de personnes comme coachs et environ le même nombre pour le Comité Directeur. Tous sont bénévoles. Merci donc pour votre indulgence.

Si le milieu sportif vous attire, que vous pouvez apporter vos compétences (administratives, informatiques, sportives ou autre), n'hésitez pas à vous faire connaître !

### **DEVENIR JUGE, ENTRAINEUR, DIRIGEANT**

N'hésitez pas, la formation proposée par la FFA est prise en charge par le club. Nous avons besoin de vous !

### **TENUES AUX COULEURS DU CLUB**

Un partenariat avec la marque MIZUNO, fabricant de vêtements techniques de bonne qualité

Pour commander des tenues (maillots, shorts, vestes) aux couleurs du club, veuillez-vous rendre sur site internet [www.velay-athletisme.fr](http://www.velay-athletisme.fr), valider votre panier et déposer le chèque du montant correspondant dans la boîte aux lettres du club (5 rue Francheterre 43000 Puy-en-Velay) en indiquant sur l'enveloppe **votre nom et les articles commandés**.

Chaque début de saison, une journée d'essayage est organisée ; les dates vous seront communiquées par mail en début de saison.

NOUS REMERCIONS NOS PARTENAIRES

